



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agrobiologie

Question écrite n° 51119

Texte de la question

Mme Segolene Royal attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la nécessité d'un soutien à des modes alternatifs de production agricole. La France ne réserve aujourd'hui qu'une part très faible de sa surface agricole à l'agriculture biologique. Pourtant, la crise de la vache folle a renforcé chez le consommateur la recherche d'une alimentation de qualité, tandis que le modèle agroproductiviste a montré ses limites en matière d'effets sur les écosystèmes. L'agriculture biologique, longtemps méprisée et dont la croissance est encore aujourd'hui freinée par de puissants intérêts corporatistes, constitue pourtant une alternative vers un développement durable, respectueux tout à la fois de l'environnement et de la santé animale et humaine. Un marché dynamique important est donc en pleine croissance, déjà exploité par plusieurs pays européens, et la France peut et doit y prendre sa part. Une réglementation précise de la production et de la commercialisation s'impose aussi car le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande génère abus et malversations de toutes sortes, sur les prix et sur la qualité. Elle lui demande donc quels moyens il entend accorder à l'agriculture biologique, ou soutien à la reconversion des agriculteurs traditionnels intéressés. Quelle place compte-t-il donner au développement de l'agriculture biologique dans sa loi d'orientation agricole ainsi que dans les propositions d'orientation pour un développement durable que la France doit présenter à l'ONU en juin prochain, conformément aux recommandations émises, en 1992, par la conférence de Rio sur l'environnement et le développement.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51119

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1970